



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission administrative paritaire académique des ADJAENES et des ATEE de l'académie d'Amiens

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 00h17, au Rectorat de l'académie d'AMIENS – 20 boulevard Alsace Lorraine à AMIENS, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président, **monsieur Samuel HAYE**, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines

Secrétaire, **madame Christine LEROY**, cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement

Secrétaire suppléant, **madame Bénédicte CARON**, cheffe du bureau des personnels administratifs

Délégués des listes :

- 1 – Déléguée de liste **CGT Educ'action et Sud Education** **Madame Carole PROMPSY**
- 2 – Délégué de liste **A et I UNSA** **Monsieur Christian DAHENNE**
- 3 – Délégué de liste **SNASUB-FSU** **Monsieur Willy DESTREZ**
- 4 – Déléguée de liste **FNEC FP FO** **Madame Hélène MATHE**
- 5 – Délégué de liste **SGEN-CFDT** **Monsieur Sébastien GAUTHIER**

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	827
Nombre des votants :	423
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	15
Nombre de suffrages valablement exprimés :	408

Listes en présence

Listes en présence	CGT Educ'action et Sud Education	A et I UNSA	SNASUB FSU	FNEC FP FO	SGEN-CFDT
Nombre de voix	22	64	240	14	68
Nombre de sièges	0	0	2	0	0

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

204

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
CGT Educ'action et Sud Education	0
A et I UNSA	0
SNASUB FSU	1
FNEC FP FO	0
SGEN-CFDT	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE =

1

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A) =**

1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
CGT Educ'action et Sud Education	0
A et I UNSA	0
SNASUB FSU	1
FNEC FP FO	0
SGEN-CFDT	0

La liste SNASUB FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2.

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
CGT Educ'action et Sud Education	
A et I UNSA	
SNASUB FSU	
FNEC FP FO	
SGEN-CFDT	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Etc.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
CGT Educ'action et Sud Education	0
A et I UNSA	0
SNASUB FSU	2
FNEC FP FO	0
SGEN-CFDT	0

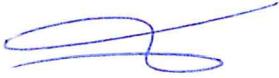
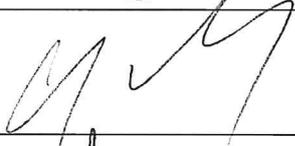
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	Mme SANCHEZ Brigitte SNASUB FSU
	Mme ROUGE Coralie SNASUB FSU
Suppléants	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	M. LINANT Frédérick SNASUB FSU
	Mme GOSSELIN Isabelle SNASUB FSU

E. Observations

--

F. Emargements

Président : M. Samuel HAYE Secrétaire général adjoint de l'académie d'Amiens Directeur des ressources humaines	
Secrétaire : Mme Christine LEROY Cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement	
Secrétaire suppléant : Mme Bénédicte CARON Cheffe du bureau des personnels administratifs	
Mme Carole PROMPSY Déléguée de liste CGT Educ'action et Sud Education	
M. Christian DAHENNE Délégué de liste A et I UNSA	
M. Willy DESTREZ Délégué de liste SNASUB FSU	
Mme Hélène MATHE Déléguée de liste FNEC FP FO	
M. Sébastien GAUTHIER Délégué de liste SGEN-CFDT	

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

CAPA des ADJAENES et des ATEE d'Amiens

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 827	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 5
B. Nombre de votants	B = 423		Nombre de sièges à pourvoir P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 15		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 408		$G = \frac{D}{P} = \frac{408}{2} = 204,00$

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
Liste d'Union CGT & SUD UNI.E.S POUR GAGNER		22	0				0
A&I-UNSA	A et I-UNSA	64	0				0
SNASUB-FSU - Engagé.es pour les personnels !	FSU	240	1	1° - 120,00			2
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	14	0				0
SGEN-CFDT	Sgen-CFDT	68	0				0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)
CGT Education et Sud Education Amiens	CGT	CGT	50,00 %
CGT Education et Sud Education Amiens	SUD	SUD	50,00 %

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HAYE Samuel	Président	
LEBOY Christine	Secrétaire	
DATHENNE Christian	A & I UNSA	
MATHIE Hélène	FNEC FP FO	
DESTREZ Willy	SNASUB - FSU	
GAUTHIER Sébastien	SGEN CFDT	
TROMPEY Claude	CGT Education Sud Educ	